

Novembre 2022

Édito

Pourquoi le système libéral s'en prend-il particulièrement aux services publics ? Pourquoi assiste-t-on depuis des années à un travail de sape engagé par les politiques publiques successives ?

Eh bien parce que dans un système capitaliste, tout est marchandisable et que se faire de l'argent sur la santé, l'eau l'énergie, l'air, la détresse humaine est l'essence même de ce système.

Parce que tout ce qui constitue une forme de solidarité dans une société n'est pas dans la génétique du capitalisme. Il est plus facile de nous monter les uns contre les autres (fonctionnaires=nantis, immigrés= violence, et j'en passe).



A cela s'ajoute la concurrence élevée au rang de dogme par l'Union Européenne qui justifie les coupes sombres dans les dépenses de l'Etat.

Pour parvenir à la destruction de nos services, la méthode est connue : introduire l'exigence de rentabilité et entrer dans la spirale infernale de contrôle des dépenses, se focaliser sur les coûts plutôt que sur les besoins, commencer à négliger les infrastructures et feindre de s'étonner de leur dégradation.

Puis le cercle vicieux de la détérioration déjà largement engagée, il ne reste plus qu'à expliquer aux usagers mécontents que l'ouverture à la concurrence est la seule issue possible voire la fermeture du service. Rongé jusqu'à l'os par les logiques privées, le personnel jette l'éponge pour ne plus céder à l'injonction du « toujours plus avec toujours moins ».

Facile après de pleurer sur la fonction publique qui ne fait plus rêver et d'être étonné qu'on ne trouve plus de postulants ! Résultat : des plaies béantes dans tous les secteurs, une partie importante de la population laissée sur le carreau (fin du timbre rouge, digitalisation à outrance, fin des contacts téléphoniques et des réceptions quelle que soit l'administration) fermetures à l'hôpital de dizaines de services d'urgences, maternité , pédiatries en danger ...



Se battre pour un service public de qualité accessible à tous c'est indispensable pour une société plus juste et moins violente ! Se battre pour une meilleure répartition des richesses et des inégalités territoriales, c'est le combat de la CGT !

Aux Finances Publiques le contrôle fiscal a perdu 1/3 de ses effectifs et l'argent a été distribué sans compter et sans contrôle.

Les élections professionnelles sont un moment pour retrouver collectivement, du pouvoir d'agir. Il est important de voter CGT car votre vote détermine aussi les moyens qui seront donnés (nombre de représentants, temps syndical) à la CGT pour s'organiser collectivement et intervenir à tous les niveaux pour la défense individuelle et collective mais surtout pour faire primer l'intérêt général sur les exigences financières ou de réduction des coûts.

Isabelle LEFORT

Visite de Macron dans le Cher le lendemain de son intervention télévisée, Quel cynisme !

Nous vendre sa réforme des retraites au prétexte de sauver « notre modèle social » lui qui n'a de cesse de le mettre en pièce en s'attaquant à tout ce qui fait nos solidarités : retraites ,sécurité sociale, réforme assurance chômage pour toujours moins d'indemnisation.

Quel culot !

Pour dire haut et fort que la CGT n'entend pas recevoir ce va-t-en guerre contre nos acquis sociaux nous avons manifesté entre la place Malus (locaux de l'Union Départementale CGT) et l' ESAM , (puisque'il visitait l'entreprise Nexter et que tout accès y était interdit). Symboliquement nous voulions aussi dire que la CGT combat toute les formes de guerre.

Mais là, après seulement quelques dizaines de mètres, nous avons été bloqués par les CRS : pas de manifestations ! pas le droit de s'exprimer ! pas de vague ! pas de contestation sociale !

Dans d'autres lieux, nous avons vu un sous-préfet « sauter » car il avait laissé les manifestants s'approcher de la préfecture.Celui du Cher craignait-il d'y laisser sa place pour contrevenir ainsi à la liberté de manifester ?



Recours aux cabinets conseil dans la Fonction Publique : la CGT à l'offensive !

Le Sénat examine actuellement une proposition de loi "encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques". Ce texte décline les recommandations du rapport de la mission sénatoriale concernant l'influence des cabinets conseil sur les politiques publiques du 16 mars dernier qui a mis en lumière une explosion de cette forme de privatisation.

Tirant conséquence des termes de ce rapport qui pointe un certain nombre de comportements susceptibles de recevoir une qualification pénale, **la CGT Fonction Publique a déposé plainte** contre X auprès du Parquet National Financier et organisé ce 26 octobre une conférence de presse.

Utilisation de fonds publics manifestement disproportionnée à la réalité des prestations, qui s'avèrent inutiles, redondantes et pour certaines restées sans suite, sans vérifier la possibilité de confier ces missions en interne l'administration, collusions entre acteurs publics et privés, procédures opaques à haut risque de conflits d'intérêts, échappant au contrôle et à l'évaluation, problématique de conservation des données publiques à des fins privées...

Ils s'inscrivent dans un contexte politique de choix budgétaires accompagnant la « marchandisation de l'action publique » et des régressions sociales

Le recours aux cabinets conseil qui influent sur les politiques publiques, se fait au mépris des missions et dégrade les conditions de travail des agent-es de la Fonction Publique : relégué-es au rôle d'exécutant-es de stratégies décidées par des acteurs privés, ni consulté-es, ni même sollicité-es pour des missions qui sont leur raison d'être, dénigré-es dans leur travail... Les raisons de la colère sont nombreuses !

En 2021, plus d'un milliard d'euros a été consacré au recours aux cabinets conseil. Cette somme qui n'est que la partie immergée de l'iceberg de cette pratique « tentaculaire », aurait permis de financer l'embauche de 20 000 fonctionnaires !

Futur SIE de VIERZON

Comme nous l'avions déjà dénoncé, la visite sur place a démontré le non-sens de cette future installation.

D'abord parce que ce sont des collègues habitant Paris qui vont venir à Vierzon travailler pour ... Paris !

Ensuite parce que les locaux n'offrent pas de conditions de travail décentes.

Ce sont des Algécos dans un bâtiment industriel, donc des boîtes en verre dans une hangar sans fenêtre. La seule lumière vient du toit.

La consommation énergétique n'est pas connue mais comment chauffer un tel local en hiver et le refroidir en été. Pour l'instant, seuls l'intérieur des bureaux sera chauffé donc pour sortir dans le couloir en hiver gant bonnet et manteaux seront les biens-venus !! Une ineptie qui a paru déclencher des réticences de la part de l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail et du médecin de prévention.

Téléphone : Ça va de mal en pis !

Déjà qu'il était difficile pour les contribuables de nous joindre, la mise en place du nouveau commutateur téléphonique à Condé en octobre n'a fait qu'aggraver les choses.

Basé sur une architecture nationale immuable il n'est absolument pas adapté aux demandes des usagers qui ne font pas la distinction entre les difficultés de paiement ou les réclamations sur le calcul, conclusion :

*35 % de décrochés soit les 2/3 des contribuables qui n'arrivent pas à nous joindre !

*Des services encombrés par des appels qui ne les concernent pas et qu'ils ne peuvent pas transférer car le recouvrement n'a jamais été assez doté de personnels pour répondre. Pourtant les agents n'ont eu de cesse de le dire à la hiérarchie qui ne les a jamais entendus et la CGT s'en était fait l'écho auprès de la direction. Une réunion de service a eu lieu nous attendons de voir quelles améliorations seront effectivement apportées pour cet accès au service public ne soit pas abandonné au détriment du tout internet.



Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) ou le grand jeu de poker menteur

article complet sur:

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/gt-du-3-novembre-2022-responsabilite-des-gestionnaires-publics-compte-rendu>

Un groupe de travail sur la question s'est tenu le 03/11/2022,

Alors En effet, tout au long de ce GT, l'administration a tenté à de nombreuses reprises de convaincre les Organisations Syndicales que cette réforme n'aurait que peu de conséquences pour les services.

Mais, une fois le bilan des annonces reconstitués, c'est tout contraire !

En premier lieu, cette réforme doit, soit disant, desserrer l'étau des contraintes car désormais pour être condamné il faut avoir commis une faute grave avec un préjudice conséquent, ou une infraction considérée exemplaire (?!).

Mais, pourtant, il est envisagé de faire évoluer les condamnations de 15 actuellement à un peu d'une centaine !

Dans un second temps, il s'agit de condamnation et plus de débet, cela signifie la fin du cautionnement (avec une possible assurance privée dont la couverture semble sans grand effet).

Les amendes peuvent aller jusqu'à 3 mois de salaires et **TOUS LES AGENTS SONT CONCERNÉS car le nouveau régime vise à sanctionner celui dont l'action est à l'origine du préjudice. Malgré notre incrédulité, cela a malheureusement été confirmé par l'administration, tous les agents sont désormais susceptibles d'être sanctionnés, y compris par des conséquences dans leurs évaluations !** Le nouveau paradigme est posé, le fait de ne pas être comptable n'exonère plus de la responsabilité !

POURQUOI EST CE LÉGITIME DE DEMANDER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ?

La réponse est simple comme un slogan de manifestation :

**De l'argent en France il y en a,
aux finances publiques on sait
ça !**

Quand on a distribué l'argent public sans compter et sans vérifier, comment peut-on ensuite dire à un fonctionnaire qu'il coûte cher ?

Quand les grands patrons s'en mettent plein les poches et qu'ils refusent de négocier avec les grévistes !

Quand l'état refuse de taxer les super-profits et les profits tout court de ceux qui s'engraissent sur le peuple (énergie et spéculateurs en tout genre)

Un rapport de l'OXFAM montre que pendant la pandémie 573 personnes sont devenues milliardaires au rythme d'un milliardaire toutes les 30 heures.

La fortune des milliardaires a AUTANT augmenté en 24 mois de pandémie qu'en 23 années cumulées.

La richesse des milliardaires des secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie a augmenté de 453 milliards de dollars ces deux dernières années, soit 1 milliard tous les deux jours.

Blocage des raffineries, l'illégitimité est dans quel camp ?

La presse, le gouvernement n'ont cessé de dénoncer le blocage d'une minorité de grévistes alors qu'un accord majoritaire a été signé par la CFDT et la CFE-CGC au sein du groupe Total, le Ministre de l'Économie parlant même de « mouvement illégitime ».

Dans quel texte de loi est-il écrit qu'un accord majoritaire signé par des syndicats interdit le droit de grève aux salariés ? De quel droit un accord de groupe s'opposerait-il à la décision des salariés d'une des entreprises de cesser le travail ? La grève est un engagement difficile, ce droit est garanti par la Constitution et c'est aux salariés seuls d'en décider.

Rappelons que le recours aux réquisitions (afin de casser la grève) est quant à lui illégal et que le gouvernement français a déjà été condamné par l'Organisation Internationale du Travail pour y avoir recouru en 2010.

Rappelons aussi que le patron de Total s'est discrètement augmenté de 52 %, soit plus de 2 millions d'euros pour un salaire annuel de 5,944 millions d'euros, ce qui fait un salaire mensuel avoisinant les 500 000 €. Mais aussi les 18 milliards de bénéfices records réalisés au 1^{er} semestre 2022, ou encore les 2,6 milliards de dividende versés aux actionnaires !



Départ du directeur

Pour quelqu'un qui est arrivé dans le département en nous affirmant qu'il n'avait pas de visée carriériste, il s'en est allé sans tambour ni trompette vers d'autres cieux plus à l'est. Le Gewurztraminer serait plus rémunérateur que le Sancerre.

Il faut croire que la DG a été satisfaite des fermetures de site, de la mise place du NRP, bref de la désertification rurale, Faut dire qu'il a mouillé sa chemise dans les assemblées d'élus locaux, « Le parisien ! » qu'ils l'appelaient ! Mais pas tazon l'gars ! l'a fermé les dernières Trésoreries qui restaient laissant ces pauvres ruraux se débrouiller avec leur MFS et laissant les autres services plus exsangues que jamais !

Pour contacter la CGT :

Sylvie MELGARES 06.77.14.71.30 Isabelle LEFORT 06.85.84.67.92

ou cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr